



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

#### SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 7 juin 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général adjoint et trésorier et la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- Monsieur Sylvain Desjean, sergent à la Régie intermunicipale Thérèse-De Blainville, décédé le 11 mai 2011 à l'âge de 44 ans;
- Monsieur Wilfrid Dion, cofondateur du Centre du Jardin Dion et de l'Entreprise de Pavage Dion à Boisbriand, décédé le 12 mai 2011 à l'âge de 80 ans;
- Monsieur Vincent Grondines, décédé le 30 mai 2011 à l'âge de 77 ans. Monsieur Grondines est le père d'Hélène Grondines, technicienne à la perception, au Service de la trésorerie
- Monsieur Rolland Dion, maire de la Ville de St-Raymond, décédé cette semaine;

et exprime ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

#### **RÉSOLUTION 2011-06-294** **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

DE modifier l'ordre du jour par l'ajout de l'article 31.1 – « **Mandat au procureur – Requête en injonction interlocutoire** - Mandater les procureurs de la Ville afin d'intenter toutes les procédures nécessaires auprès de la Cour Supérieure du district de Terrebonne pour enjoindre le propriétaire des lots 2 502 769 et 2 873 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans le but de faire arrêter les travaux d'amoncellement de terre sur lesdits lots situés dans la zone agricole A 505. »

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

## **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

### **Monsieur Serge Bastien**

- Mauvais état du parc du lac dans le Faubourg Boisbriand;

### **Monsieur Dominique Giguère**

- Interdiction de construire son terrain en zone inondable;

### **Monsieur Martin Drapeau**

- Enregistrement des séances;

### **Monsieur André Bordeleau**

- État de la chaussée sur le côté ouest sur le Chemin de la Côte Sud;

### **Monsieur Denis Marotte**

- Temps alloué à la période de questions des citoyens;

### **Monsieur Normand Desjardins**

- Reprise des activités de l'ancienne carrière Mathers;
- Salle de spectacle à Boisbriand –vs- offre régionale;

### **Monsieur Robert Noël**

- Demande de publication des heures des séances sur le site Web;

La période de questions a été d'une durée de vingt (20) minutes.

## **RÉSOLUTION 2011-06-295**

### **AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 1160, AVENUE DE PÉRIBONKA – ZONE C-2 135 – LOT 3 173 425 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DOSSIER 1104-DM-189**

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure visant la réduction à 8 le nombre de stationnements aménagés pour le projet de résidences adaptées « Appartements Rosa Blanda », représentant une dérogation de 3 cases de stationnement, soit 27,3 % inférieur à la norme minimale exigée par le Règlement de zonage RV-753.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

À cette occasion, deux questions ont été posées à ce sujet.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAULT

D'accepter pour le bâtiment résidentiel communautaire implanté sur le lot 3 173 425 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé au 1160, avenue de Péribonka, dans la zone C-2 135, une dérogation mineure permettant d'établir à 8 cases de stationnements le nombre requis alors que le Règlement RV-753 exige 11 cases pour les résidences de plus de 4 logements.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-296**  
**AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 4628, RUE RAYMOND-LÉVESQUE – ZONE R-1 449 – LOT 4 243 272 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DOSSIER 1104-DM-188**

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure visant une saillie souterraine en cour avant de 2,41 mètres du mur du bâtiment représentant une dérogation de 0,41 mètre soit 20,5 % supérieur à la norme permise par le Règlement de zonage RV-753.

Après avoir exposé ce qui précède, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

À cette occasion, aucune question n'a été posée à ce sujet.

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie et du Service d'urbanisme de la Ville;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter pour le bâtiment résidentiel unifamilial isolé implanté sur le lot 4 243 272 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne et situé au 4628, rue Raymond-Lévesque, dans la zone R-1 449, une dérogation mineure pour permettre l'aménagement d'une chambre froide souterraine de 2,41 mètres de saillie du mur du bâtiment en cour avant alors que le Règlement RV-753 permet 2 mètres dans cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-297**  
**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-298**  
**RÈGLEMENT RV-1504 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter le Règlement RV-1504 décrétant des travaux de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland, tronçon III et leur financement par emprunt au montant de 24 700 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-299**  
**RÈGLEMENT RV-710-32 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le Règlement RV-710-32 modifiant le plan d'urbanisme pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-300**  
**RÈGLEMENT RV-753-271 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le Règlement RV-753-271 modifiant le Règlement de zonage RV-753 pour tenir compte d'une modification du schéma d'aménagement ayant trait à l'affectation de la rue Papineau.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-301**  
**RÈGLEMENT RV-1240-28 - ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1240-28 modifiant le Règlement RV-1240 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale par l'établissement des objectifs et critères d'appliquant à la zone R-3 126-1. (Rue Papineau)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-302**  
**RÈGLEMENT RV-1456-1 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Mario Lavallée donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1456-1 modifiant le plan de taxation du Règlement RV-1456 décrétant des travaux d'éclairage et de pavage sur les rues Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et Doris-Lussier (tronçon I) et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-06-303**  
**RÈGLEMENT RV-1327-3 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Davis McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1327-3 modifiant à nouveau le Règlement RV-1327 décrétant des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Ambroise-Lafortune (tronçon IV) et sur la rue Doris-Lussier (tronçon I) et un financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-06-304**  
**RÈGLEMENT RV-1505 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1505 décrétant des travaux de réfection de pavage à divers endroits dans la municipalité et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-06-305**  
**RÈGLEMENT RV-1506 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1506 prévoyant l'acquisition d'un véhicule lourd d'intervention au Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2011-06-306**  
**RÈGLEMENT RV-1384-2 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1384-2 modifiant le règlement RV-1384 prévoyant l'acquisition de véhicules au service de sécurité incendie et leur financement par emprunt, modifiant l'objet et le montant d'emprunt du règlement.

**RÉSOLUTION 2011-06-307**  
**PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière adjointe des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 18 mai 2011 pour les règlements suivants :

RV-1496 : Règlement RV-1496 prévoyant l'aménagement d'un parc de stationnement adjacent au 3600, boulevard de la Grande-Allée et décrétant un emprunt à cette fin au montant de 4 400 000 \$.

RV-1500 : Règlement RV-1500 décrétant la construction d'un chemin d'accès au poste de pompage de la Côte Sud et son financement par emprunt au montant de 143 000 \$.

RV-1501 : Règlement RV-1501 décrétant le remplacement de refroidisseurs au centre communautaire et son financement par emprunt au montant de 105 000 \$.

RV-1502 : Règlement RV-1502 décrétant des travaux d'aménagement de parcs dans le Faubourg Boisbriand et leur financement par emprunt au montant de 1 500 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-308**  
**EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier de la Ville à effectuer un emprunt temporaire jusqu'à concurrence du montant autorisé du règlement approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de mai 2011, à savoir :

RV-1499 : Règlement RV-1499 prévoyant le remplacement de pompes au poste d'alimentation en eau potable de Côte Sud et le financement des travaux par emprunt au montant de 40 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-309**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 21 avril au 25 mai 2011, conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-310**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 avril au 15 mai 2011:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 350 641,99	
Activités financières d'investissement	360 119,65	
Total des chèques fournisseurs		3 710 761,64
Salaires – Dépenses	742 723,65	
Salaires - Déductions	(272 001,02)	
Total des salaires nets		470 722,63
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		4 181 484,27

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-311**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 18 mai 2011, révisée le 19 mai 2011, montrant un total de 96 426 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-312  
FERMETURE DE RÈGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante trésorière, datée du 13 mai 2011, révisée le 26 mai 2011 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-313  
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1° par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » au tableau apparaissant plus bas;

2° par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » au tableau apparaissant plus bas;

3° par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention ». Les protocoles d'entente sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés au tableau ci-après;

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)						Solde résiduaire à annuler (4 - 6)
				Total (6 à 10)	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promoteurs (fonds parcs)	Paiement comptant	
						Fonds général	Subventions			
RV-1385	Aménag. Parc Faubourg	410 000	0	410 000				410 000		0
RV-1405	Serv.mun. J-P-Ferland	512 000	512 000	478 000	478 000					34 000
RV-1412	Éc.b.p. J-P-Ferland ...	248 000	248 000	201 177	142 000				59 177	106 000
RV-1417	Trav. postes de pompage	95 000	95 000	95 000	95 000					0
		<b>1 265 000</b>	<b>855 000</b>	<b>1 184 177</b>	<b>715 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>410 000</b>	<b>59 177</b>	<b>140 000</b>

D'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent au tableau sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant ».

DE demander au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-314  
SOUSSIONS – TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE RAYMOND-LÉVESQUE (AVEC BORDURES), SUR LA RUE LAFAYETTE EST, TRONÇON II ET SUR LA RUE HUBERT-AQUIN – CONTRAT 2011-1185 – RÈGLEMENTS RV-1483, RV-1353 ET RV-1498**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public les travaux de pavage sur la rue Raymond-Lévesque (avec bordures), sur la rue Lafayette Est, tronçon II et sur la rue Hubert-Aquin, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Asphalte Desjardins inc. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	149 463,64 \$
Les Entreprises Guy Desjardins inc. 521, boulevard Roland-Godard St-Jérôme (Québec) J7Y 5C6	157 965,56 \$
Construction Anor (1992) inc. 3477, montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	158 043,60 \$

Asphalte J.J. Lauzon ltée 942, rue Principale St-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0	168 709,25 \$
Construction Soter inc. 4915, rue Louis-B.-Mayer Laval (Québec) H7P 0E5	169 634,33 \$
Construction DJL inc. 6200, rue St-Patrick Montréal (Québec) H4E 1B3	171 707,88 \$
Demix Construction, division Holcim (Canada) inc. 26, rue Saulnier Laval (Québec) H7M 1S8	175 294,98 \$
Louisbourg SBC, s.e.c. division Simard-Beaudry Construction 4125, Autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	176 847,49 \$
Maskimo Construction inc. 203, rue du Centaure L'Épiphanie (Québec) J5X 3K6	188 037,77 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc. 10441, Balzac Montréal-Nord (Québec) H1H 3L6	244 893,18 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie, lequel recommande d'octroyer le contrat à Asphalte Desjardins inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU que la soumission de Asphalte Desjardins inc. comporte une erreur de calcul portant le montant de la soumission à 149 464,10 \$, cette correction n'affectant toutefois en rien l'ordre des soumissionnaires.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 25 mai 2011.

D'accepter l'offre d'Asphalte Desjardins inc., au montant corrigé de 149 464,10 \$ comprenant les taxes, pour les travaux de pavage sur la rue Raymond-Lévesque (avec bordures), sur la rue Lafayette Est, tronçon II et sur la rue Hubert-Aquin.

D'imputer la dépense aux Règlements RV-1483, RV-1353 ET RV-1498.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-315****SOUSSIONS – ACQUISITION D’UN TRACTEUR COMPACT 4X4 2011 AVEC CHARGEUR, SOUFFLEUR À NEIGE FRONTAL ET GRATTE INVERSÉE EXTENSIBLE – CONTRAT 2011-1193 – RÈGLEMENT RV-1490**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres sur invitation pour l’acquisition d’un tracteur compact 4X4 2011 avec chargeur, souffleur à neige frontal et gratte inversée extensible, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

**Centre Agricole JLD inc.**

12535, route Arthur-Sauvé

Mirabel, St-Augustin (Québec), J7N 2C2

Tracteur	Souffleur à neige	Chargeur frontal	Gratte arrière	MONTANT (taxes incluses)
41 007,30 \$	12 064,66 \$	6 943,73 \$	7 574,87 \$	67 590,56 \$

**Centre Kubota des Laurentides**

14183, boulevard Curé-Labelle

Mirabel (Québec) J7J 1M3

Tracteur	Souffleur à neige	Chargeur frontal	Gratte arrière	MONTANT (taxes incluses)
38 905,39 \$	16 103,30 \$	5 240,55 \$	8 652,60 \$	68 901,84 \$

ATTENDU qu’à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d’octroyer le contrat à Centre agricole J.L.D. inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 24 mai 2011.

D’accepter l’offre de Centre agricole J.L.D. inc. au montant de 67 590,56 \$ comprenant les taxes, pour l’acquisition d’un tracteur compact 4X4 2011 avec chargeur, souffleur à neige frontal et gratte inversée extensible.

D’imputer la dépense au Règlement RV-1490.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-316****SOUMISSIONS – TRAVAUX DE BORDURES, DE PAVAGE, D'ÉCLAIRAGE ET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SUR L'AVENUE DES GRANDES TOURELLES – CONTRAT 2011-1190 – RÈGLEMENT RV-1419**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux de bordures, de pavage, d'éclairage et d'aménagements paysagers sur l'avenue des Grandes Tourelles, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Constructions Anor (1992) inc. 3477, montée Gagnon Terrebonne (Québec) J6Y 1K8	1 059 393,15 \$
Asphalte Desjardins inc. 3030, rue Anderson Terrebonne (Québec) J6Y 1W1	1 089 002,85 \$
Asphalte J.J. Lauzon ltée 942, chemin Principale St-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0	1 101 339,09 \$
J. Dufresne Asphalte ltée 5368, boulevard Cléroux Laval (Québec) H7T 2E9	1 118 933,75 \$
Construction Soter inc. 4915, rue Louis-B.-Mayer Laval (Québec) H7P 0E5	1 159 279,15 \$
Maskimo Construction inc. 203, rue du Centaure L'Épiphanie (Québec) J5X 3K6	1 182 494,79 \$
Les Entreprises Guy Desjardins inc. 521, boulevard Roland-Godard St-Jérôme (Québec) J7Y 5C6	1 194 148,18 \$
Louisbourg SBC, s.e.c. Division Simard-Beaudry Construction 4125, Autoroute des Laurentides Laval (Québec) H7L 5W5	1 226 833,26 \$
Asphalte, Béton, Carrières Rive-Nord inc. 5605, route Arthur-Sauvé Casier postal 3390 Mirabel (Québec) J7N 2R4	1 277 991,28 \$
Paysagiste S. Forget inc. 305, boulevard Marc-Aurèle-Fortin Laval (Québec) H7L 2A3	1 285 600 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et par monsieur Félix Paquin, ingénieur, de la firme BPR-Triax, lesquels recommandent d'octroyer le contrat à Construction Anor (1992) inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 10 mai 2011.

D'accepter l'offre de Constructions Anor (1992) inc. au montant de 1 059 393,15 \$ comprenant les taxes, pour l'exécution des travaux de bordures, de pavage, d'éclairage et d'aménagements paysagers sur l'avenue des Grandes Tourelles, tronçon V étant le plus bas soumissionnaire conforme.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1419.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-317  
SOUMISSIONS – REMPLACEMENT DES UNITÉS DE CLIMATISATION  
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE – CONTRAT 2011-1191 – RÈGLEMENT  
RV-1501**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour le remplacement des unités de climatisation au centre communautaire, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Lys Air Mécanic inc. 1420, rue Lachaine Laval (Québec) H7C 2N7	84 190,57 \$
Groupe Promécanic ltée 1770, rue Cunard Laval (Québec) H7S 2B2	97 519,80 \$
Les Entreprises de réfrigération L.S. inc. 1610, rue Guillet Laval (Québec) H7L 5B2	109 368 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie et par monsieur Denis Thivierge, ingénieur de la firme CIMA, lesquels recommandent d'octroyer le contrat à Lys Air Mécanic inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU que la soumission de Lys Air Mécanic inc. comporte une erreur de calcul portant le montant de la soumission à 83 962,73 \$, cette correction n'affectant toutefois pas l'ordre des soumissionnaires.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 17 mai 2011.

D'accepter l'offre de Lys Air Mécanic inc, au montant corrigé de 83 962,73 \$ comprenant les taxes, pour le remplacement des unités de climatisation au centre communautaire.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1501 conditionnellement à son entrée en vigueur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-318  
SOUMISSIONS – FOURNITURE ET INSTALLATION D'ENSEIGNES  
DANS LES PARCS – CONTRAT 2011-1192 – RÈGLEMENT RV-1492**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'enseignes dans les parcs, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Enseignes Image In inc. 297, rue Antoine-Groulx St-Eustache (Québec) J7R 7H4	34 000,08 \$
EBL Service d'éclairage ltée 138, de la Pointe Langlois Laval (Québec) H7L 3M5	43 337,08 \$
Enseignes Barbo inc. 395, boulevard Industriel St-Eustache (Québec) J7R 5R3	48 418,12 \$
Uno Design 587, rue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3H4	49 435,12 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Enseignes Image-In inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, le 17 mai 2011.

D'accepter l'offre d'Enseignes Image-In inc. au montant de 34 000,08 \$ comprenant les taxes, pour la fourniture et l'installation d'enseignes dans les parcs.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1492.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-319  
CENTRE D'EXCELLENCE SUR GLACE – CONVENTION  
D'AMENDMENT D'UNE CONVENTION D'EMPHYTÉOSE**

ATTENDU qu'une convention d'emphytéose est intervenue entre le Centre d'excellence sur glace et la Ville de Boisbriand, le 9 juillet 2009 ;

ATTENDU que les parties à ladite convention d'emphytéose ont convenu de modifier certaines dispositions de celle-ci et qu'il est dans l'intérêt de la Ville d'y procéder ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'APPROUVER les termes et conditions contenus au projet d'amendement de la Convention d'emphytéose, version finalisée au 6 juin 2011, tel que préparée par l'étude d'avocats Prévost Fortin D'Aoust et accepté par le représentant de Centre d'excellence sur glace.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer la Convention d'amendement de la convention d'emphytéose ainsi que tout autre document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-320  
SIGNATURE D'UNE TRANSACTION ET QUITTANCE – F. GRAVEL &  
FILS INC.**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une transaction et quittance en règlement complet et final du dossier opposant la Ville de Boisbriand à F. Gravel & fils inc. pour une somme de 4 000 \$ en capital, intérêts et frais.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-321**  
**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser monsieur René Lachance, directeur général, à déposer une demande de subvention auprès du député de Groulx, monsieur René Gauvreau, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour les rues suivantes : Carpentier, Châteauneuf, Courcelles, Curie et Hubert-Aquin

D'adresser des remerciements à monsieur René Gauvreau, député de Groulx.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-322**  
**AIDE FINANCIÈRE – PROJET APPARTEMENTS ROSA BLANDA**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter à verser une aide financière additionnelle pour le projet Appartements Rosa Blanda, pour l'acquisition du lot 3 173 425, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne en vue de la construction d'habitations sociales dans le cadre du Programme Accès-Logis de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), pour une somme maximale de 41 618 \$ et ce, sur présentation des pièces justificatives;

D'effectuer une affectation du surplus accumulé imputable au code budgétaire 1 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-323**  
**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS**

ATTENDU que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs offre, par l'entremise de son Programme Climat municipalités, une aide financière aux municipalités qui désirent réaliser un inventaire de leurs principales sources d'émission de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand désire réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a fait parvenir au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le 4 mai 2011, une demande d'aide financière à cet effet;

ATTENDU que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs demande une résolution dans laquelle la Ville de Boisbriand s'engage à réaliser un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand doit nommer un délégué pour gérer les différentes demandes d'autorisation liées à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE confirmer l'autorisation donnée à monsieur René Lachance, directeur général, à déposer une demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par l'entremise de son programme Programme Climat municipalités, pour la réalisation d'un inventaire des principales sources d'émission de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action.

DE s'engager auprès au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences 1 et 2 du Programme Climat municipalités.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-324  
SIGNALISATION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de la signalisation routière suivante :

- « Stationnement interdit » sur le côté sud de la rue Ambroise-Lafortune, du boulevard de la Grande-Allée jusqu'à la rue Doris-Lussier, soit le long de la future piste cyclable;
- Installation d'un panneau indiquant la direction des voies sur le boulevard de la Grande-Allée, direction sud à l'intersection de l'avenue des Grandes Tourelles.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-325  
AUTORISATION – CLICSÉQR-ENTREPRISES DE REVENU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser monsieur André Drainville, directeur général adjoint et trésorier à signer pour et au nom de la Ville de Boisbriand, les documents requis à clicSÉCUR-Entreprises de Revenu Québec pour maintenir l'accès aux services électroniques pour les services suivants :

- Système d'information et de gestion en aménagement du territoire (SIGAT Géo, SIGAT Texte et SIGAT Partage)
- Programme d'aide financière Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)
- Programme de renouvellement des conduites d'eau potable (PRECO)
- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
- Programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM)
- Système de suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE)
- Système électronique de saisie des documents financiers (SESAMM)
- Système de transmission électronique de financement et d'emprunt (STEFE)
- Demandes de compensations tenant lieu de taxes (Compens@tions)
- Suivi des indicateurs de gestion municipaux
- Système de reddition de comptes du pacte rural
- Politique nationale de la ruralité (PNR)
- Système de gestion de déclarations de travaux (GDT)
- Gestion environnementale des sels de voirie (GESV)

D'autoriser le ministère du Revenu du Québec à communiquer les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-326  
ADHÉSION – RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'adhérer au Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

D'autoriser le versement de la contribution annuelle pour l'année 2011 au montant de 200 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-327  
ADHÉSION – MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES –  
RENOUVELLEMENT 2011-1012**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion au Musée d'art contemporain des Laurentides.

D'autoriser le paiement de la cotisation annuelle 2011-2012 au montant de 100 \$ (taxes incluses) à titre de membre de soutien.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-328  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accorder une contribution financière à l'organisme suivant, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 500 \$ à Leucan pour le Défi têtes rasées, imputable au code budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-329  
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2011 montrant un total mensuel de 1 113 514 \$ et un cumulatif de 6 622 632 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-330  
MANDAT AU PROCUREUR – CONSTRUCTION D'UN GAZÉBO  
DÉROGATOIRE – 13, CHEMIN DES ÎLES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust pour tenter toutes les procédures nécessaires auprès de la Cour du Québec du district de Terrebonne pour enjoindre le propriétaire de l'immeuble situé 13, chemin des Îles à respecter la réglementation d'urbanisme en vigueur pour la zone R-1 202.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-331**

**MANDAT AU PROCUREUR – REQUÊTE EN INJONCTION  
INTERLOCUTOIRE – LOTS 2 502 769 ET 2 873 701 – ZONE A 505**

ATTENDU que le propriétaire de la carrière désaffectée située sur le chemin de la Rivière-Cachée à Boisbriand, plus particulièrement sur les lots 2 502 769 et 2 873 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, effectue ou à effectué des travaux d'accumulation de terre et matériaux de provenance diverse sur le site en excédant que ce qui est requis pour procéder au remplissage de la carrière;

ATTENDU que ces matériaux constituent une nuisance et une entrave sérieuse à la qualité de vie des citoyens résidant dans le secteur;

ATTENDU qu'au surplus les opérations d'accumulation de matériaux contreviennent notamment aux usages permis en zone agricole A 505 où la carrière est située ainsi qu'à la réglementation de qualité de vie RV-1355

ATTENDU que le propriétaire n'a jamais obtenu de permis pour effectuer les opérations relatées plus haut.

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE mandater l'étude Prévost Fortin D'Aoust afin d'intenter toutes les procédures nécessaires auprès de la Cour Supérieure du district de Terrebonne pour enjoindre le propriétaire des lots 2 502 769 et 2 873 701 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans le but de faire arrêter les travaux d'amoncellement de terre et de dépôt de matériaux secs sur lesdits lots situés dans la zone agricole A 505

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-332  
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE (TERRAINS VACANTS OU  
CONSTRUITS)**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée, datée du 26 mai 2011, préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-333  
REFUS D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU MUR –  
LA ZONE MUSICALE – 1116, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –  
ZONE C-2 259**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE refuser, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2221 et au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « La zone musicale », au 1116, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-2 259.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-334  
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU  
MUR – LILI SOLEIL – 53, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE  
C-2 108**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no. R-11-CU-2222 et aux règlements RV-1358 et RV 1240-17 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation pour l'installation d'une enseigne au mur pour le projet Lili Soleil au 53, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 108, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails (option B) préparés par Enseignes Image in et révisés en date du 11 mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-335  
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE SUR  
AUVENT – CLINIQUE AQUA – 2840, PROMENADE ST-HONORÉ – ZONE  
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2220 et à la Politique d'affichage du secteur à dominante commerciale du Faubourg Boisbriand, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur auvent pour le projet « Clinique Aqua » au 2840, promenade St-Honoré, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée à la simulation et détails de l'enseigne préparés par Cité Néon inc.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-336  
APPROBATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNE AU  
MUR – CPE AUX PETITES BULLES – 420, CHEMIN DE LA GRANDE-  
CÔTE – ZONE R-2 210-1**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2223 et conformément au Règlement RV-1358 (PIIA), la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « CPE aux Petites bulles » au 420, chemin de la Grande-Côte dans la zone R-2 210-1, plus amplement détaillée à la simulation visuelle et détails préparés par Gravure Mille-Îles, datés de mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-337  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION  
POUR AGRANDISSEMENT SUR PIEUX – 2909, RUE MARIUS-BARBEAU  
– ZONE R-1 413**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2226 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-27 (PIIA), la demande de permis de construction pour un agrandissement sur pieux au 2909, rue Marius-Barbeau, dans la zone R-1 413, plus amplement détaillée aux plans d'architecture préparés par Martine Desfossés, datés du 20 avril 2011, projet no 2011-24, au plan d'implantation préparé par Danny Houle, arpenteur-géomètre, daté du 19 avril 2011, portant le no de minute 18 805, au rapport préparé par Jacques Marchildon, ingénieur daté du 21 avril 2011 et à la perspective couleur et aux échantillons de matériaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-338  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION  
POUR UN GARAGE DÉTACHÉ – 33, RUE DES PINS – ZONE R-1 202**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2224 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-13 (PIIA), la demande de construction d'un garage détaché au 33, rue des Pins, plus amplement détaillée au plan d'architecture d'exécution et implantation, préparés par Roger Morin, ingénieur et aux perspectives couleurs préparées par DKA, architectes et datées du 19 mai 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-339  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –  
LES APPARTEMENTS ROSA BLANDA – 1160, AVENUE DE  
PÉRIBONKA – ZONE C-2 135**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 et portant le no R-11-CU-2228 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-18 (PIIA), la demande de permis de construction d'un bâtiment résidentiel communautaire de 7 logements, soit le projet « Appartements Rosa Blanda » au 1160, avenue de Péribonka dans la zone C-2 135, plus amplement détaillée aux plans d'architecture, d'exécution et d'implantation préparés par Serge Falardeau, architecte, en date du 29 avril 2011 portant le numéro de projet 10-034, et aux élévations avant et latérale préparées par ce même architecte, en date du 5 avril 2011 (élévation avant) et en date du 21 février 2011 (élévation latérale).

D'assujettir l'émission du permis de construction aux conditions suivantes :

- par l'approbation par le conseil, de la dérogation mineure pour le nombre de cases de stationnement;
- par la confirmation de l'achat du lot 3 173 425 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne par Les Appartements Rosa Blanda.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-340**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BÂTIMENTS MULTIFAMILIAUX DE TYPE « MAISONS EN RANGÉE » - LOT 4 609 079 – PROJET BRITANIA, PHASE 4 – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver , conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2225 et conformément au Guide d'aménagement et de développement du secteur à dominante résidentielle du Faubourg Boisbriand, la demande de permis de construction et d'aménagement paysager pour les unités du 1100 à 1290 rue des Francs-Bourgeois dans la zone I-1 404 , plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Une série de plans d'architecture et un plan d'implantation préparés et signés par Mme Diane Therrien, architecte, datés du 20 avril 2011 et portant le numéro de projet 07-478A, comprenant les feuillets no A-001, A-002, A-100, A-101, A-200, A-200A, A-201, A-202, A-203, A-204, A-205, A-401, A-403, A-404, A-405, A-501, A-502 et A-503;
- Une perspective couleur

D'approuver le plan de l'aménagement paysager du projet, plus amplement détaillé au plan de plantation préparé par Lucie St-Pierre, architecte de la firme Consultant DAA, Daniel Arbour & associés, portant le numéro de projet 18257, feuillet AP-400 et daté de 22 mars 2011.

D'assujettir l'émission du permis à l'émission d'un chèque certifié de 50 000 \$ à titre de garantie pour la réalisation d'un mur de soutènement et d'un espace tampon.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-341  
CONCEPT ARCHITECTURAL – CONSTRUCTION BÂTIMENTS  
UNIFAMILIAUX – CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 4 mai 2011 portant le no R-11-CU-2233 et conformément au Règlement de zonage RV-753 et au Règlement RV-1240-15 (PIIA), le concept architectural du projet de construction de deux bâtiments unifamiliaux, à être implanté sur les lots 2 993 656 à 2 993 662 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne ayant front sur le chemin de l'Île-de-Mai, dans la zone R-1 205, plus amplement détaillé aux documents suivants :

- Simulation couleur, préparée par Conception Mario Adornetto inc. - vue des façades sur le chemin de l'Île-de-Mai;
- Projet d'implantation projeté des futurs bâtiments résidentiels unifamiliaux, préparé par Robert Brunelle, arpenteur-géomètre de la firme Perron, Hudon et Bélanger, daté du 30 mars 2011 et portant les minutes 11758.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-342  
TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'attribuer les odonymes suivants :

- « Parc Jean-Paul-Lemieux », l'espace vert situé sur la rue Jean-Paul-Lemieux;
- « Parc des Francs-Bourgeois », le parc situé dans le quartier résidentiel du Faubourg Boisbriand.

Monsieur le conseiller Mario Lavallée enregistre sa dissidence sur la désignation du parc des Francs-Bourgeois.

Adoptée avec dissidence

**RÉSOLUTION 2011-06-343  
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de mai 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-344**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Marie-Pier Nadeau-Soucy	Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 28 avril 2012;
Samuel Blais Céline Bélanger-Wathier	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 15 octobre 2011;
Jean-Michel Gaudet	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 8 octobre 2011;
Sengphet Soysangwane	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 29 octobre 2011;
Olivier Venne	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 15 octobre 2011;
Karine Pelletier	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 21 avril 2012;
Simon Deschênes Maxime Roy	Préventionnistes cyclistes au Service des loisirs à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas dépasser le 29 octobre 2011;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-345**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Philippe Rose	Responsable au Service des loisirs, à compter du 8 juin 2011 et ne devant pas
---------------	---

dépasser le 7 avril 2012.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-346**

**PROLONGATION DE CONTRAT – CONTREMAÎTRE DIVISION MÉCANIQUE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER

APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la prolongation du contrat de travail de monsieur Carol Caron au poste de contremaître division mécanique au Service des travaux publics, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-347**

**PERMANENCE – JOURNALIER CHAUFFEUR, RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT

APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE confirmer la permanence de monsieur David Blanchette au poste de journalier chauffeur, régulier à temps complet au Service des travaux publics, à compter du 7 juin 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-348**

**PERMANENCE – LIEUTENANT, RÉGULIER À TEMPS PARTIEL**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE confirmer la permanence de monsieur Jonathan Hachey au poste de lieutenant, régulier à temps partiel au Service de sécurité incendie, à compter du 7 juin 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-349**

**CRÉATION ET AJOUT DE POSTES**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'ajout de deux postes d'inspecteur municipal régulier à temps complet au Service d'urbanisme et la création d'un poste de technicien(ne) aux finances au Service de la trésorerie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-350  
ABOLITION DE POSTES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'abolition du poste de technicien(ne) permis et inspection au Service d'urbanisme et du poste de commis à la perception au Service de la trésorerie.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-06-351  
SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE NO 27 – SCFP**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe ainsi que le directeur du Service des ressources humaines et de la paie à signer la lettre d'entente no 27 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4238 (SCFP) concernant la nomination à titre d'inspecteur municipal.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Sondage de satisfaction des citoyens sur les services municipaux – date limite pour répondre le 24 juin 2011;
- Rencontres de Quartier 28 juin 2011 pour les districts 1 à 4 et le 30 juin 2011 pour les districts 5 à 8;
- Cahier d'information sur les chantiers qui seront en cours cet été – Info Boisbriand et juin;
- 28 mai 2011 - Soirée des bénévoles – Franc succès;
- Fin de semaine du 4 juin 2011 - Fêtes des voisins
- Revient sur la formation obligatoire donnée par l'Union des municipalités du Québec le 13 mai dernier sur l'éthique pour les élus municipaux;
- St-Jean-sur-Richelieu - 2 employés et équipement (balai mécanique) sont disponibles pour aller aider au nettoyage des sinistrés des inondations;
- Journée de l'environnement - Fonds éco municipalité IGA - 125 bacs de récupération d'eau de pluie
- Progression des travaux sur le chemin de la Côte Sud;
- Travaux sur la rue Doris-Lussier – En voie d'achèvement;

- Invite les citoyens à participer à La Grande Sortie, information sur le parcours et sur les mesures prises par la Ville pour cet événement
- Parc Régional 640 – Butte réalisée par les services de la Ville;
- Réponse aux commentaires de Monsieur Desjardins à la séance du 3 mai 2011;
- Informe les citoyens du jugement rendu en faveur de la Ville dans l'affaire de la poursuite de la communauté Oir Hachaim & als en recouvrement des taxes d'eau impayées.

### **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

#### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Remerciements aux employés de la Ville qui se sont consacrés à la préparation et à l'animation de la Journée de l'Environnement du 4 mai 2011;
- 28 juin 2011 – Invite les citoyens à la Maison de la culture pour la rencontre de quartiers réunissant les citoyens et leurs conseillers municipaux;
- Blainville en chanson – Laurence Jutras, jeune boisbriannaise a remporté le troisième place. Mademoiselle Jutras est la fille de madame Josée Leblanc, directrice Technologies de l'information;
- Ouverture de la piscine municipale le 25 juin 2011 – gratuit pour les citoyens de Boisbriand possédant une carte-loisir et animation;

#### **Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Gala méritas du Club de natation G.A.M.I.N. – Félicitations à tous les jeunes qui y ont participé;
- Demande au conseil de réfléchir d'une méthode de communication de faire de la publicité pour les commerçants des îlots commerciaux hors du Faubourg, même s'ils ne sont pas membres du RGAB.

#### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Le 28 juin 2011 – Soirée d'échanges avec les citoyens à la Maison du citoyen et Place de la culture;
- Activités au Centre d'interprétation de la nature la fin de semaine dernière et d'autres activités y seront tenues :
  - o Le 18 juin 2011 – Reprise de l'activité « Rabaska » qui a connu un grand succès l'été dernier;
  - o Le 9 juillet 2011 – Présence de caricaturistes;
  - o Activités de recherche des gnomes;
  - o Nouvelle fresque à l'entrée du Centre culturel Chavigny à visiter.

#### **Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Activités de réouverture du Centre d'interprétation de la nature la fin de semaine dernière – présence d'animaux sauvages apportés par des naturalistes ;

- 25<sup>e</sup> Anniversaire de Bush Canada – Entreprise de Boisbriand qui fabrique des pompes à vide ;
- Gala du Club de karaté de Boisbriand – Plus de 220 membres qui font partie de cette organisation ;
- Prochain Info Boisbriand – À surveiller le cahier des chantiers sur le territoire de la Ville ;
- Travaux sur la rue Doris-Lussier – presque terminés ;
- Retour sur le nombre de soumissionnaires qui ont répondu aux plus récentes demandes d'appel d'offres et les prix qui sont offerts ;
- Le 28 juin 2011 – Soirée d'échanges avec les citoyens à la Maison du citoyen et Place de la culture;

#### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Le 28 juin 2011 – Soirée d'échanges avec les citoyens à la Maison du citoyen et Place de la culture – Invitation aux citoyens à y assister;
- Info Boisbriand – Agenda culturel en page centrale du numéro de mai 2011 - Donne le détail de la programmation culturelle de juin à octobre;
- À surveiller dans le numéro de juin le Cahier Info-chantiers;
- Petit Théâtre du Nord – Invite les citoyens à assister à la représentation de la pièce de théâtre;
- Les Beaux Lundis – Invite les citoyens à assister aux représentations culturelles se tenant tous les lundis soirs à l'arrière de l'église;
- Gala méritas de l'école Rive-Nord – Nicholas Toupin de Boisbriand a obtenu la médaille du Lieutenant-Gouverneur.

#### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Gala Méritas – Association du hockey Laurentides/Lanaudière – Monsieur Denis Bolduc, direction au Service des loisirs a été intronisé au Temple de la renommée pour son oeuvre de plus de 25 années pour l'avancement du hockey mineur dans la Région. Monsieur Guy Dupras sera honoré par Hockey Québec, samedi le 11 juin 2011 à Rouyn-Noranda;
- Félicitations à Jean-François Bérubé, jeune boisbriannais, qui a signé un contrat avec les Kings de Los Angeles;
- Défi hockey-luge Kiewitt au Centre d'excellence sur glace – Ont laissé la chance au public d'essayer les luges – permet d'apprécier l'habilité que requiert l'utilisation de ces équipements;
- Défi des têtes rasées – Denis Hébert, président d'honneur - Dimanche le 12 juin 2011 à la Place Rosemère –Remercie tous ceux qui l'ont encouragé;
- Le 30 juin 2011 – Soirée d'échanges avec les citoyens à la Maison du citoyen et Place de la culture – Invitation aux citoyens de son quartier à y assister;

#### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Meilleure nouvelle de la soirée – Vote sur le recours contre le propriétaire de l'ancienne carrière sur le chemin de la Rivière Cachée;

- Suggère de ne pas demander l'adresse des citoyens à la période de questions, par respect de la vie privée;
- Réouverture du Centre d'interprétation de la nature depuis la tornade de 2010. Les activités d'inauguration de la fin de semaine dernière furent fort appréciées;
- Nouvelle fresque au Centre culturel Chavigny - terminée;
- Explique pourquoi sa dissidence à la nomination du parc des Francs-Bourgeois – Aurait préféré que le nom honore quelqu'un;
- Invitation à feuilleter l'agenda culturel inclus dans l'Info Boisbriand de mai;
- Bon été.

**Monsieur David McKinley, District Dion**

- Excuse son absence;
- Travaux de réfection du chemin de la Côte Sud – presque terminés;
- Rue Ambroise-Lafortune – piste cyclable de Grande-Allée y sera aménagée;
- Saison sportive estivale débutée – Invitation aux citoyens.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Madame Monique Boulais**

- Événement La Grande Sortie ;

**Monsieur André Bordeleau**

- Article 7
- Article 21
- Article 32

**Monsieur Martin Drapeau**

- Article 7 a)
- Article 18
- Article 24
- Litige Communauté juive

**Monsieur Denis Marotte**

- Article 15
- Article 17
- Article 18
- Article 36

**Monsieur Normand Desjardins**

- Article 31.1

**RÉSOLUTION 2011-06-352**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 21 h 27.

Adoptée

---